



Chaufferie collective bois-énergie de la commune de Mée



La commune avait déjà fait le choix des économies d'énergie il y a quelques années en installant, une pompe à chaleur en aérothermie avec relève de chaudière fioul pour chauffer collectivement la salle des fêtes, l'accueil périscolaire ainsi que l'école. Mais la chaudière fioul vieillissante la commune à fait le choix d'une chaudière granulés.

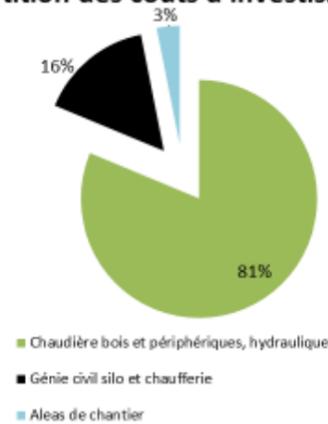


Les chiffres clés du projet

- Puissance de la chaudière: 15 à 48 kW
- Coût de l'opération : 26 000 € HT
- Dépense annuelle de chauffage : 3 400 € TTC/an (bois granulé)
- Gain sur le prix du combustible : 700 € TTC/an
- Temps de retour sur investissement : 32 ans
- **Temps de retour sur investissement (avec subventions) : 10 ans**

En comparaison à une installation fonctionnement au fioul

Répartition des coûts d'investissement



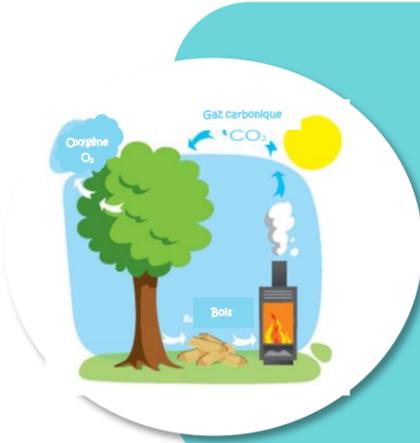
Un bilan environnemental positif

Consommation énergétique annuelle : 12 tonnes de bois granulés/an
Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) évitées : 12 tonnes de CO₂ évitées/an

LE SAVIEZ-VOUS?

Ces consommations représentent

La consommation moyenne annuelle de	Les émissions de CO ₂ d'une voiture qui parcourrait
3 logements	2 tours de la Terre



Le dioxyde de carbone (CO₂), gaz produit lors de la combustion du bois est ensuite absorbé par la biomasse phase de croissance.

Pour cette raison, la combustion de bois est considérée comme « **neutre en carbone** ». Il n'a donc aucun impact sur le réchauffement climatique.